

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 02 JUILLET 2014

o PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, Jean-Paul COUTY, Marie Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET, Jean-Michel JACQUES, Lionel LERDUNG, Lionel VERNAY, Pascale VULIN

Jean-Michel COMBET (Président de la CCPC) et Vincent LABOURET (Directeur Général des Services) pour une rencontre avec les élus du Sappey.

o PERSONNES ABSENTES :

Alain BRUCHEZ, Laura VIRET.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

o ORDRE DU JOUR :

PRESENTATION DE MONSIEUR JEAN-MICHEL COMBET , PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES.

DELIBERATIONS:

-MISE A JOUR DES CONTROLES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

-MISE A JOUR DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

-REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES -TAP

AFFAIRES DIVERSES

-PRESENTATION DE MONSIEUR JEAN-MICHEL COMBET , PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES.

Le Maire accueille Messieurs COMBET et LABOURET et leur présente les caractéristiques de notre commune. Jean-Michel COMBET explique ensuite comment il envisage le partage des compétences entre la CCCP et les communes. Il parle de projet territorial, d'insuffler une dynamique et que les élus soient forces de proposition pour chaque bassin de vie. Il revient sur l'échéance à 3 ans du PLU intercommunal et sur la baisse prévue des dotations de l'état. Vincent LABOURET intervient à son tour pour présenter la CCPC et ses 80 agents. Il détaille les domaines de compétence et explique comment il coordonne ses services pour les prises de décisions par les élus.

Après le verre de l'amitié, Messieurs COMBET et LABOURET quittent la réunion.

-MISE A JOUR DES CONTROLES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour chaque construction et pour chaque vente d'un logement, un contrôle de l'assainissement est délégué à une société (le cabinet Nicod de Meythet). Le propriétaire doit ensuite mettre en conformité son logement ou déduire la valeur des travaux de mise en conformité du prix de vente. La valeur des contrôles évolue à 247,81€ ht et 296,38€ ttc et sera facturée directement aux propriétaires.

VOTE 9 VOIX POUR

-MISE A JOUR DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

suite à la précédente décision, les travaux ont été finis le 1er juillet et le site est dorénavant accessible. La société Jericane facturera la somme de 3528€ pour ces travaux.

VOTE 9 VOIX POUR

-REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ;TAP

A compter du 1er Septembre les nouveaux rythmes scolaires seront organisés de la manière suivante:

Ecole : 8h30 - 11h30 et 13h10 - 15h25 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

8h30 - 11h30 le mercredi

TAP: 15h25 - 16h10 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

VOTE 9 VOIX POUR

Marie -Laure DESBIOLLES indique qu'un candidat habitant Menthonnex , Rémy Blanchon , a été choisi pour encadrer les enfants avec Adeline Couty pendant les TAP et aux heures de cantine. Il sera employé de 11h à 14h et de 15h à 16h. Une convention sera signée entre les communes du Sappey et de Vovray et l'association les Tartifilous qui est l'employeur. Sur 26 enfants scolarisés à partir de septembre , 22 sont inscrits pour les TAP. La dotation de l'Etat pour participer aux frais des TAP sera de 50€ par enfants .

AFFAIRES DIVERSES

-DEMANDE M GIRARDI: Monsieur GIRARDI remercie les élus de leur patience pour le temps d'attente avant le démontage de la yourte qui était sur son terrain. Il offre pour cette réunion un casse croute qui sera partagé à la fin des débats.

Par ailleurs , il a demandé au Maire la possibilité d'acheter un terrain communal , la Côte aux Moines, près de sa propriété. Ce terrain est une indivision dont la commune est devenue propriétaire en payant l'imposition depuis de nombreuses années. Les élus discutent de cette proposition et finissent par refuser la vente : le terrain en question est une zone protégée de prairies sèches pour laquelle les élus entendent assurer une protection durable. Par ailleurs , il n'y a pas de raisons de céder des surfaces communales à ce jour.

COURSE CYCLISTE: Comme chaque année , le Pays de Filière et la CCPC organisent une course cycliste qui passe sur notre commune. Le Maire demande des volontaires pour l'aider à sécuriser le croisement des routes départementales à Clarnant. Lionel LERDUNG et Jean-Pierre BAILLARD seront présents.

DEMANDE DE SUBVENTION: l'Association Alisée , du Centre Hospitalier Annecy Genevois fait une demande de subvention pour l'aider dans son action auprès des personnes soignées en soins palliatifs. Les élus décident de reporter cette décision pour obtenir plus d'informations sur cette structure.

PROJET LOCAL COMMUNAL CHEZ FAURAZ: le Maire présente les premières esquisses tracées par Monsieur DEPOLLIER pour ce projet. Le sous sol serait composé d'un garage pour les véhicules communaux et d'un vestiaire pour les employés. L'étage offre la possibilité d'un appartement qui permettrait d'accueillir des locataires sur environ 100m². Une demande de subvention a été faite auprès de 3 élus . La plus forte est proposée par le sénateur Amoudry pour une somme de 10000€.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE: Martine DUSONCHET et Pascale VULIN distribuent aux élus des cartes d'entrées gratuite à la Maison du Salève qui leur sont offertes par le SMS. Elles expliquent ensuite que dans le cadre de la mise en place de la signalisation des chemins dans le Salève , notre commune sera le 2ème plus gros contributeur: 12 panneaux B7b doivent en effet être commandés pour une valeur de 2640€ (posés par le SMS). Une demande d'offre sera faite auprès de notre fournisseur habituel pour s'assurer du meilleur prix possible. Enfin, le Maire devra prendre un arrêté avant la pose des panneaux.

TRAVAUX: les derniers jeux d'extérieur commandés sont en cours de pose. L'accès à la zone de jeux depuis le parking de la Mairie est en cours d'amélioration : une marche sera faite par nos employés.

Enfin, la balayeuse qui avait été commandée est arrivée.

TERRAIN ECOLE : Suite à notre réunion avec les élus de Vovray-en-Bornes , un article avait été publié. Le projet d'école commune et d'acquisition de terrain y étaient développés. A la demande de Jean-Michel COMBET, un second article sera publié pour préciser le rôle décisif de la CCPC dans ce projet , puisque c'est elle qui en a la compétence.

EFFECTIFS SCOLAIRES: le Directeur Académique a répondu négativement à notre demande de création d'un poste supplémentaire d'enseignant en s'appuyant sur les effectifs prévus. Toutefois, une erreur de comptage apparaît dans son courrier. Cela lui sera signalé par un nouveau courrier.

ROUTE DEPARTEMENTALE: Le Maire avait fait un point avec les services du Département sur les travaux nécessaires , notamment pour des regards trop encastrés dans le bitum et qui s'avéraient dangereux . Ces travaux viennent d'être réalisés.

SIGNALETIQUE: 2 panneaux indiquant le chef lieu seront renouvelés , ainsi que 2 panneaux Sens interdit. Des panneaux d'indication de la Bibliothèque seront également commandés.

SYANE: Jean-Michel JACQUES évoque les délais de raccordement de notre commune au très haut débit . Notre zone , moins habitée , serait raccordée depuis Annemasse dans un délai assez long.

Le Maire indique qu'il reste en relation avec Orange pour un raccordement peut être plus rapide depuis Vovray.